



Ce document fournit les informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

LBPAM KAMES GLOBAL EQUITY

Part I : FR0012892511

Société de gestion : LA BANQUE POSTALE ASSET MANAGEMENT du groupe LA BANQUE POSTALE

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le FCP relève de la classification "Actions internationales".

Son objectif de gestion est de surperformer, net de frais de gestion et sur la durée de placement recommandée de 5 ans, son indicateur de référence le MSCI All Countries World (EUR) dividendes nets réinvestis. Il a pour but d'offrir un portefeuille composé d'actions issues d'un vaste éventail de sociétés à l'échelle mondiale pour profiter des opportunités présentées par chaque zone et lisser les effets des cycles boursiers.

Le FCP n'étant pas indiciel, sa performance pourra s'éloigner sensiblement de l'indicateur de référence, en fonction des choix de gestion qui auront été opérés.

La stratégie d'investissement du FCP consiste à gérer un portefeuille constitué d'actions d'un vaste éventail de sociétés à l'échelle mondiale, tout en tirant parti de plusieurs sources de valeur ajoutée :

- sélection de titres : en premier lieu un screening des actions est effectué à partir de la solidité financière des sociétés, de leur génération de cash-flow et d'une analyse technique, ce qui permet d'identifier des idées d'investissements. Dans un deuxième temps, une analyse qualitative détaillée est réalisée sur ces actions, de laquelle se dégagent des opportunités d'investissement,
- construction de portefeuille : à partir d'une part de la sélection de titres, d'autre part de thématiques de gestion en fonction de l'environnement de marchés, l'équipe de gestion construit un portefeuille diversifié, tout en cherchant à contrôler que le principal risque relatif à l'indice reste le risque spécifique de sélection de titres.

LA BANQUE POSTALE ASSET MANAGEMENT a délégué à KAMES CAPITAL plc. la totalité de la gestion financière du portefeuille du FCP.

L'exposition actions ou titres assimilés restera comprise entre 80% et 110%, en fonction de l'appréciation de l'équipe de gestion sur les fondamentaux, les valorisations et les aspects techniques des marchés, ainsi que des flux de souscription/rachat pouvant conduire l'équipe de gestion à investir/désinvestir plus ou moins rapidement, dans l'intérêt des porteurs de parts.

Le risque de change découle de la sélection des titres en portefeuille, Il n'aura pas vocation à être couvert, sauf circonstances de marché exceptionnelles le nécessitant selon l'équipe de gestion, en fonction de son analyse des fondamentaux, des valorisations et des aspects techniques.

Les zones géographiques sur lesquelles le portefeuille peut être investi sont l'Amérique du Nord, l'Europe, l'Asie Pacifique et l'Amérique latine ainsi que les autres zones émergentes, l'investissement sur les pays émergents étant limité à 80% de l'actif net.

Le poids accordé aux valeurs des marchés émergents par rapport aux valeurs des marchés développés est la résultante des décisions de sélection de titres et de construction de portefeuille, et non de décisions d'allocations géographiques. Ce poids n'est par ailleurs n'est pas figé, il varie en fonction des opportunités de marché et des valorisations relatives entre les différents titres. Compte tenu de la stratégie d'investissement, consistant à construire un portefeuille dont le principal risque relatif à l'indice est le risque spécifique de sélection de titres, il est peu probable que ces titres soient prépondérants dans le portefeuille.

Une fois effectué un screening initial sur la liquidité des titres, la sélection des titres s'effectue sans a priori sur la taille des sociétés. A l'image des valeurs présentes dans l'univers d'investissement, la gestion ne s'intéresse pas seulement aux principales capitalisations. Le poids accordé aux grandes capitalisations par rapport aux capitalisations plus petites n'est pas figé, il varie en fonction des opportunités de marché et des valorisations relatives entre les différents titres.

Le FCP peut recourir, dans la limite d'une fois l'actif, à des instruments financiers dérivés afin de prendre des positions en vue de couvrir ou exposer le portefeuille aux risques sur actions et change, pour poursuivre son objectif de gestion, soit une exposition du fonds au maximum de deux (2) fois l'actif. Toutefois, l'utilisation des dérivés de change restera exceptionnelle : dans des circonstances normales, le portefeuille n'aura pas vocation à utiliser des instruments dérivés sur change.

Essentiellement à des fins de gestion de sa trésorerie, le FCP se réserve la possibilité d'intervenir sur les dépôts, dans la limite de 20 % de l'actif net.

La durée de placement recommandée est de 5 ans minimum. Le FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans cette période.

La part I est une part de capitalisation et/ou de distribution.

Les rachats de parts sont exécutés quotidiennement sur la base de la prochaine valeur liquidative (cours inconnu) et sont centralisés au plus tard à 13h auprès de CACEIS Bank. Cependant pour respecter cette heure limite de centralisation, le réseau commercialisateur de La Banque Postale reçoit les ordres de souscriptions et de rachats jusqu'à 12h15.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Cet OPCVM étant principalement investi en actions internationales, le niveau de risque associé à cet OPCVM est 5. Ce niveau correspond à une borne de volatilité hebdomadaire annualisée entre 10% et 15%.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer (à la hausse ou à la baisse) dans le temps.

La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans cet indicateur :

■ Risque de liquidité : il représente le risque que le marché financier ne puisse absorber les volumes de ventes (ou d'achats) sans faire baisser (ou monter) significativement le prix des actifs lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de dérèglement de marché.

- Risque de contrepartie lié à l'utilisation de produits de gré à gré (dérivés) : l'OPCVM est exposé au risque de non-paiement par la contrepartie avec laquelle l'opération est négociée.
- Impact des techniques telles que des produits dérivés : l'utilisation de produits dérivés peut entraîner une amplification de la valeur liquidative de l'OPCVM.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de l'OPCVM.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

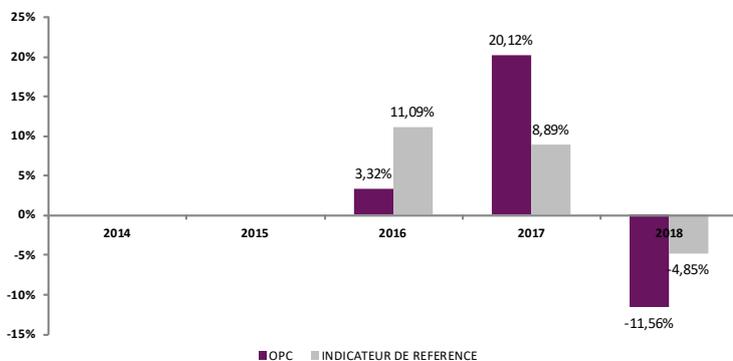
Frais ponctuels avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Néant.
Frais de sortie	Néant.
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit attribué. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir auprès de son conseiller, le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	0,88 % TTC.
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant.

Les frais courants sont ceux de l'exercice clos au 31/12/2018 et peuvent varier d'un exercice à l'autre.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique "frais et commissions" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.labanquepostale-am.fr.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts/actions d'un autre véhicule de gestion collective.

PERFORMANCES PASSES



- Les performances présentées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.
- Les performances, évaluées en Euro, sont nettes de frais de gestion (hors droits d'entrée et de sortie éventuels) et comprennent, le cas échéant, le réinvestissement des dividendes/ coupons courus.
- L'OPCVM a été créé le 5 novembre 2015.
- La part I a été créée le 5 novembre 2015.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS BANK.

Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPCVM : Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques de l'OPCVM, la politique de rémunération, la politique de transmission des inventaires (modalités d'obtention pour les porteurs), la politique de vote de Kames Capital plc (en anglais uniquement) et le rapport rendant compte de l'exercice des droits de vote de Kames Capital plc (en anglais uniquement) sont disponibles sur les sites www.labanquepostale-am.fr et/ou www.labanquepostale.fr, et gratuitement auprès de LA BANQUE POSTALE ASSET MANAGEMENT (34 RUE DE LA FEDERATION, 75737 PARIS CEDEX 15).

Lieu et modalités d'obtention de la valeur liquidative : auprès de la société de gestion et sur le site www.labanquepostale-am.fr.

La responsabilité de LA BANQUE POSTALE ASSET MANAGEMENT ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Fiscalité : La fiscalité de l'Etat de l'OPCVM peut avoir un impact sur le régime fiscal applicable à l'investisseur.

Lieu et modalités d'obtention d'information sur les autres catégories de parts : auprès de la société de gestion et sur le site www.labanquepostale-am.fr.

Le présent OPCVM n'est pas ouvert aux résidents des Etats-Unis d'Amérique / "U.S. persons" (la définition est précisée dans le prospectus).

Cet OPCVM est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

LA BANQUE POSTALE ASSET MANAGEMENT est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 5 février 2019.